

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/10/2024 - B2024/056002 - 1997 B 00454 - 410 951 818 - CABINET BLANCHARD ET
ASSOCIES

Désignation de l'entreprise : SA CABINET BLANCHARD ET ASSOCIES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 15 quai du Commerce 69336 LYON CEDEX 09

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 0 9 5 1 8 1 8 0 0 0 2 1

Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/09/2023

						Exercice N clos le, 30/09/2023			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH	65 332	AI		65 332	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT	114 398	AU	78 812	35 586	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	76	CV		76	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	17 090	BI		17 090	
TOTAL (II)				BJ	196 898	BK	78 812	118 085	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	620 064	BY	33 863	586 201	
		Autres créances (3)		BZ	60 814	CA		60 814	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	62 189	CE	1 969	60 220	
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	447 511	CG		447 511		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	4 448	CI		4 448		
	TOTAL (III)		CJ	1 195 028	CK	35 832	1 159 196		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	1 391 926	IA	114 644	1 277 282	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :			Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SA CABINET BLANCHARD ET ASSOCIES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 101 556)			DA	101 556	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	10 155	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	212 678	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	79 227	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	403 618	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	52 320	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	27 463	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	227 371	
	Dettes fiscales et sociales			DY	231 588	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	9 861	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	325 058	
TOTAL (IV)			EC	873 663		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 277 282		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	863 551
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	32 140	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA CABINET BLANCHARD ET ASSOCIES							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	1 331 693	FH		FI	1 331 693
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 331 693	FK		FL	1 331 693
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	1 500
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	35 212
	Autres produits (1) (11)						FQ	3 351
			Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	618 608
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	18 456
	Salaires et traitements*						FY	411 750
	Charges sociales (10)						FZ	162 305
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	11 488
			– dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	32 230
		Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 261 625
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	110 130
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	288
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	6 098
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	2 790
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
			Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	1 969
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	113
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)					GU
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	6 805
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	117 224

Désignation de l'entreprise		SA CABINET BLANCHARD ET ASSOCIES		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	14 685		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	23 312		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 380 933		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 301 705		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	79 227		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 225	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

X

1

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Règles et méthodes comptables

SA CABINET BLANCHARD ET ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 1 277 282 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 79 228 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets :

Les logiciels et site internet ont été amortis sur 2 ans de manière linéaire.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 8 ans

* Matériel de bureau : 2 à 5 ans

* Matériel informatique : 2 à 4 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode ANC 2021) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- soit une méthode "rétrospective prorata temporis" conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation ANC 2003-R-01
- soit une méthode "ANC2021" conforme à la norme IAS19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

Pour information, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées de l'exercice, n'a pas d'incidence sur le changement de méthode, le montant des engagements est le même.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,25 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 66 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 05)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	65 332			65 332
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	65 332			65 332
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	68 621			68 621
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 581	7 897	6 700	45 778
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	113 202	7 897	6 700	114 399
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	77			77
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 090			17 090
Immobilisations financières	17 167			17 167
ACTIF IMMOBILISE	195 701	7 897	6 700	196 898

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2023
Éléments achetés	65 332
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	65 332

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	41 189	7 003		48 192
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 835	4 486	6 700	30 621
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	74 023	11 489	6 700	78 812
ACTIF IMMOBILISE	74 023	11 489	6 700	78 812

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 702 418 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 090		17 090
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	620 065	620 065	
Autres	60 815	60 815	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 448	4 448	
Total	702 418	685 328	17 090
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	3 852
Avoir à recevoir	3 180
Etat produits à recevoir	500
Total	7 532

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 33 863 euro. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
créances clients	33 863
TOTAL	33 863

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 101 556,00 euro décomposé en 16 926 titres d'une valeur nominale de 6,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	16 926	6,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	16 926	6,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 873 664 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	32 141	32 141		
- à plus de 1 an à l'origine	20 180	10 067	10 113	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11	11		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 372	227 372		
Dettes fiscales et sociales	231 546	231 546		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	37 356	37 356		
Produits constatés d'avance	325 058	325 058		
Total	873 664	863 551	10 113	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 022			
(**) Dont envers les associés	27 495			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 8 euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fa non parven/sous traite	92 703
Fa non parvenue/edf	85
Fournis.fact.non parvenue	25 620
Deplacement non parvenu	2 430
Fa non parvenue/phone cog	4 177
Intérêts courrus sur emprunt	11
Conges a payer	30 138
Rtt a payer	4 321
Provision salaire a p	28 902
Participation des salariés à verser	14 685
Charges sur cp a payer	11 795
Charges sur rtt a payer	1 891
Charges sur salaires a payer	12 717
Taxe app a payer	243
Total	229 719

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges payees d avance	4 448		
Total	4 448		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Honoraires d avance	325 058		
Total	325 058		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/09/2023
FRANCE	1 331 693
TOTAL	1 331 693

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	10 801
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	10 801
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 10 801 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

CABINET BLANCHARD ET ASSOCIES

Société Anonyme

Au capital de 101 556 Euros

Siège social : 15 Quai du Commerce – Le Thélémus

69009 LYON

R.C.S. : 410 951 818 RCS LYON

SIRET : 410 951 818 000 21

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2023)

Il est proposé d'affecter comme suit le résultat de l'exercice, à savoir :

* Dividendes 79 227,98 euros

Il est proposé en outre de procéder à une distribution de dividendes complémentaire d'un montant de 832 euros à prélever sur le compte « Autres réserves ».

Le dividende global s'élève à 80 059,98 euros, soit un dividende de 4,73 euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 28,38 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 80 031,60 euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, à savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 2° A 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
2020	4,79 €	4,79 € (soit un montant global de 28,74 €)	4,79 € (soit un montant global de 81 046,80 €)
2021	5,62 €	5,62 € (soit un montant global de 33,72 €)	5,62 € (soit un montant global de 95 090,40 €)
2022	6,50 €	6,50 € (soit un montant global de 39 €)	6,50 € (soit un montant global de 109 980 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MARS 2024

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice, à savoir :

* Dividendes 79 227,98 euros

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, et après en avoir délibéré, décide de procéder à une distribution de dividendes complémentaire d'un montant de 832 euros à prélever sur le compte « Autres réserves ».

Le dividende global s'élève à 80 059,98 euros, soit un dividende de 4,73 euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 28,38 euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 80 031,60 euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, à savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 2° A 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
2020	4,79 €	4,79 € (soit un montant global de 28,74 €)	4,79 € (soit un montant global de 81 046,80 €)
2021	5,62 €	5,62 € (soit un montant global de 33,72 €)	5,62 € (soit un montant global de 95 090,40 €)
2022	6,50 €	6,50 € (soit un montant global de 39 €)	6,50 € (soit un montant global de 109 980 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'Administration

COPIE CERTIFIEE CONFORME

